

Louvre Hotels Group Politique de droits humains

Louvre Hotels Group (LHG) reconnaît et respecte les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, qui sont en accord avec ses valeurs fondamentales et son engagement à se mettre au service du bien commun. LHG s'efforce de mener ses activités de manière à promouvoir et à renforcer les droits de l'Homme dans sa sphère d'influence.

Conduite éthique des affaires

LHG estime que son identité se définit à la fois par les résultats qu'il obtient et par la manière dont il les obtient. LHG s'engage à respecter des standards élevés en matière d'éthique des affaires, d'intégrité et d'honnêteté, dans le strict respect de toutes les lois applicables. Le code de conduite anticorruption du Groupe contient des règles et des lignes directrices et rappelle ses politiques ainsi que son engagement à agir de manière juste et éthique pour LHG avec l'ensemble de ses parties prenantes. Tous les collaborateurs LHG, les hôtels et les partenaires contractuels doivent se conformer aux lois et aux accords applicables aux activités et aux fonctions exercées dans les pays et les juridictions où ils opèrent.

Protection des droits de l'enfant

LHG défend le droit de chaque enfant à une enfance sûre et protégée et adhère au principe selon lequel toute personne a le droit de grandir et de s'épanouir sans craindre d'être exploitée ou de subir des préjudices. LHG condamne toutes les formes d'exploitation des enfants. Conformément aux conventions applicables de l'Organisation internationale du travail, l'entreprise ne recourt pas au travail des enfants et soutient l'éradication du travail et de l'exploitation des enfants. LHG et les membres de son équipe s'engagent à respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur relatives à la prévention de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, y compris la prévention de l'utilisation de ses locaux à des fins d'exploitation.

Lutte contre la traite des êtres humains

LHG s'engage à lutter contre l'esclavage moderne en adoptant et en promouvant des pratiques commerciales visant à protéger les victimes de la traite des êtres humains, ainsi qu'en mettant en place des mesures proactives destinées à sensibiliser ses collaborateurs et à encourager ses partenaires et l'ensemble du monde des affaires à prendre position contre la traite des êtres humains.

Protection des droits des collaborateurs

LHG s'efforce de maintenir une culture qui favorise le bien-être et l'inclusion de tous les collaborateurs et s'engage à promouvoir un environnement de travail positif qui respecte et dépasse les exigences légales. LHG recrute ses collaborateurs sans distinction d'origine, de sexe, d'âge, de handicap, de situation matrimoniale, de grossesse, d'orientation sexuelle, de caste, d'affiliation politique, de statut d'ancien combattant, de croyances religieuses, d'appartenance syndicale, d'appartenance à un groupe minoritaire ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. LHG soutient l'élimination du travail forcé, du travail pénitentiaire, du travail indigne ou du travail sous servitude pour dettes, ainsi que la liberté d'association et le droit de choisir un représentant pour la négociation collective.

Le Groupe considère la protection des données à caractère personnel comme un droit humain fondamental, intrinsèquement lié au droit à la vie privée, à la dignité et au respect de la personne. Dans ce contexte, LHG s'engage à respecter et à promouvoir la protection des données à caractère personnel dans l'ensemble de ses activités et de ses relations commerciales, conformément aux normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme.

Le Groupe s'appuie notamment sur les principes suivants :

- Le respect de la confidentialité et de la vie privée des personnes dont les données à caractère personnel sont susceptibles d'être collectées ou traitées.
- Une utilisation légitime, loyale et proportionnée des données à caractère personnel, limitée à des finalités clairement définies et justifiées.
- La protection des données à caractère personnel contre tout accès non autorisé, toute utilisation abusive, toute perte ou toute divulgation, grâce à des mesures de sécurité appropriées.
- Une vigilance accrue concernant l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes, notamment les outils de surveillance, l'intelligence artificielle, les systèmes biométriques et toute autre technologie susceptible de présenter des risques pour la vie privée et les droits fondamentaux.

LHG reconnaît que l'innovation technologique ne doit pas porter atteinte à la dignité humaine ni aux libertés individuelles, et s'engage à évaluer et à atténuer les impacts potentiels sur les droits de l'homme liés au traitement des données et aux technologies numériques.